



RAPPORT RSE - - 2019

Date de diffusion : avril 2020



transport multimodal



logistique & stockage



transfert industriel



emballage industriel



sourcing & distribution



communication & publicité

Ce rapport est une synthèse des pratiques de LEGENDRE en matière de RSE¹.
Il reflète les actions réalisées jusqu'au 31 décembre 2019.



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication**
sur le **Progrès** sur la mise en œuvre
des principes du **Pacte mondial**
des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires
sur son contenu.

SOMMAIRE

| | |
|-----------|---|
| 05 | Déclaration de soutien continu au Global Compact des Nations Unies |
| 07 | PARTIE 1 Présentation de LEGENDRE |
| 13 | PARTIE 2 LEGENDRE certifié, labellisé et agréé |
| 19 | PARTIE 3 Nos engagements en faveur de la RSE |
| 23 | PARTIE 4 Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies |
| 53 | Nos défis RSE pour les années à venir |



DÉCLARATION DE SOUTIEN CONTINU - - au Global Compact des Nations Unies

LETTRE DU PRÉSIDENT - - à l'attention de l'UNGC

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

La Bazoche-Gouet, le 5 mars 2020

Objet : déclaration de soutien continu aux principes du Global Compact des Nations Unies

“

M. le Secrétaire Général,

Je suis heureux de vous reconfirmer l'engagement du Groupe LEGENDRE aux dix principes du Global Compact des Nations Unies relatifs au respect des Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Groupe LEGENDRE partagera ses engagements auprès de ses parties prenantes et publiera annuellement sa Communication sur le Progrès.

Ainsi, je vous fais parvenir avec un grand plaisir notre Rapport RSE 2019. Cette Communication sur le Progrès décrit les actions que nous avons entreprises afin de promouvoir et mettre en œuvre les principes de l'UNGC qui font partie intégrante de notre stratégie, culture et activités quotidiennes.

Définitivement engagé à atteindre les objectifs fixés par l'UNGC, je reste à votre disposition.

Cordialement,

François LEGENDRE -
- Président du Groupe LEGENDRE




01 PARTIE 1 - - Présentation de LEGENDRE

LEGENDRE - - aujourd'hui

Depuis sa création en 1945, LEGENDRE n'a de cesse de faire évoluer ses métiers de référence afin d'apporter un service de qualité et personnalisé à ses clients.

750

collaborateurs en moyenne
dont 15 % à l'international



6 GRANDS MÉTIERS SONT PRÉSENTS



- Transport multimodal
- Logistique & stockage
- Transfert industriel
- Emballage industriel
- Sourcing & distribution
- Communication & publicité



NOS RÉSEAUX ET CERTIFICATIONS



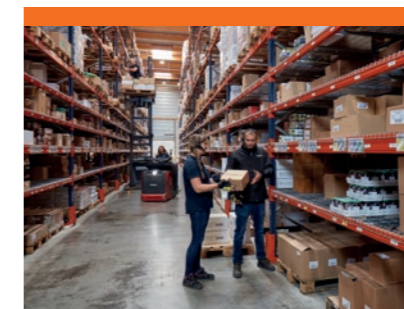
Certifié Sécurité et sûreté N°FR 00163929
Certifié Douane AEO FR 00164273

»»»» Découvrez la page RSE de notre nouveau site internet : www.legendre.fr

Nos - - 6 MÉTIERS



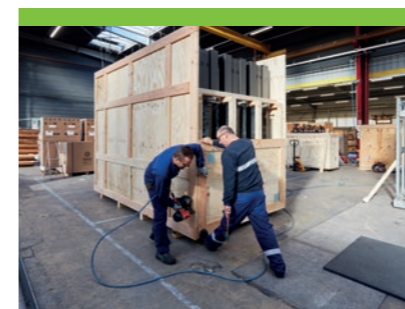
TRANSPORT MULTIMODAL



LOGISTIQUE & STOCKAGE



TRANSFERT INDUSTRIEL



EMBALLAGE INDUSTRIEL



SOURCING & DISTRIBUTION



COMMUNICATION & PUBLICITÉ

Ces six domaines d'activités constituent un paysage tout à fait original dans le monde du transport, de la logistique et des prestations de services. En effet, s'y côtoient des **activités de services** et des **activités industrielles**, dans des secteurs traditionnels ou très innovants.

Au-delà des activités de LEGENDRE, ce sont les Femmes et les Hommes qui font la valeur de ces métiers, se traduisant par ce slogan :

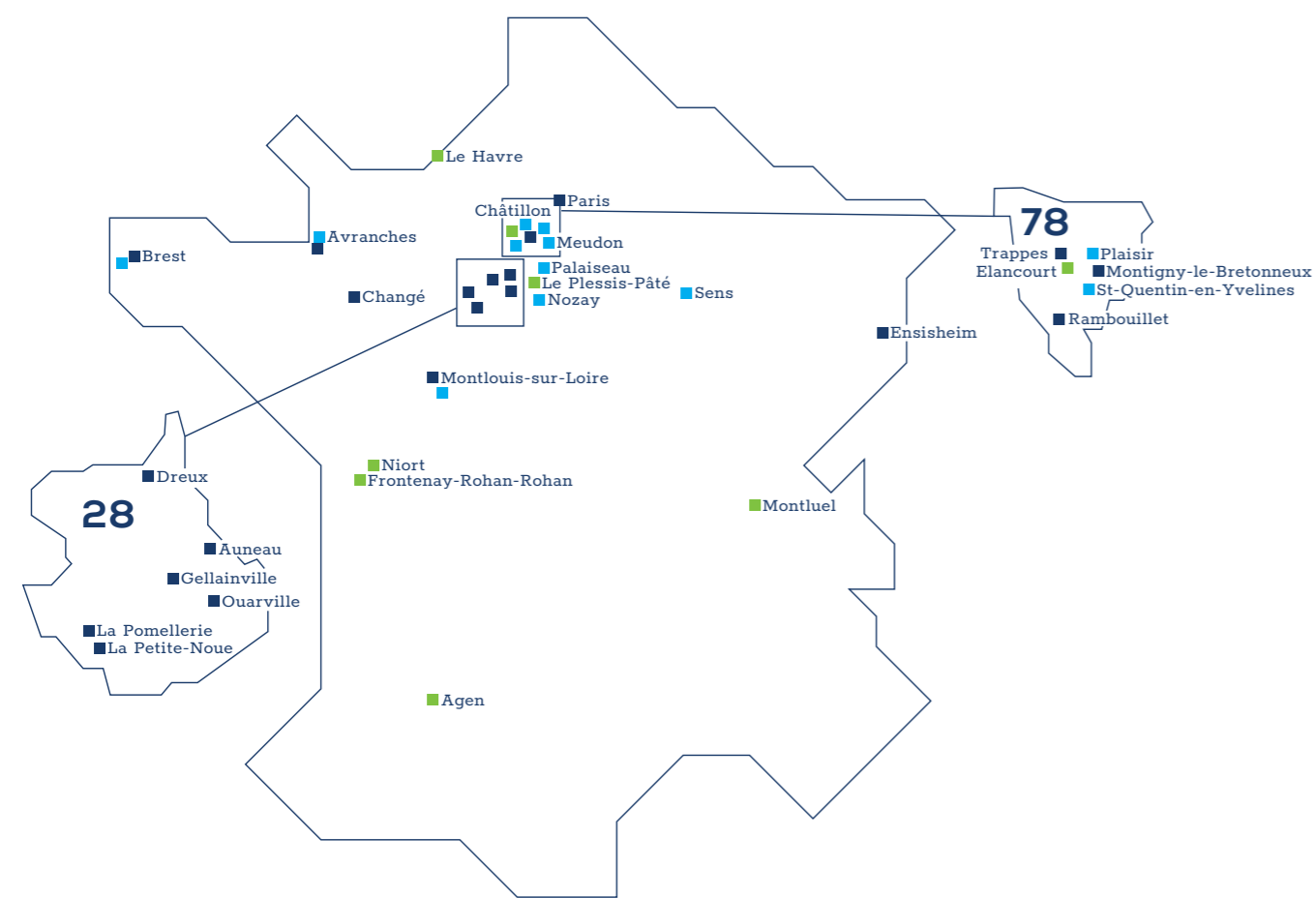
en toute confiance

Ainsi, pluridisciplinarité, souplesse, réactivité et dynamisme sont les maîtres-mots. Ce choix stratégique de pluridisciplinarité offre aux salariés des **opportunités de formation et de promotion interne**. La clientèle trouve également auprès d'un fournisseur unique les interlocuteurs qui répondent à ses différents besoins.

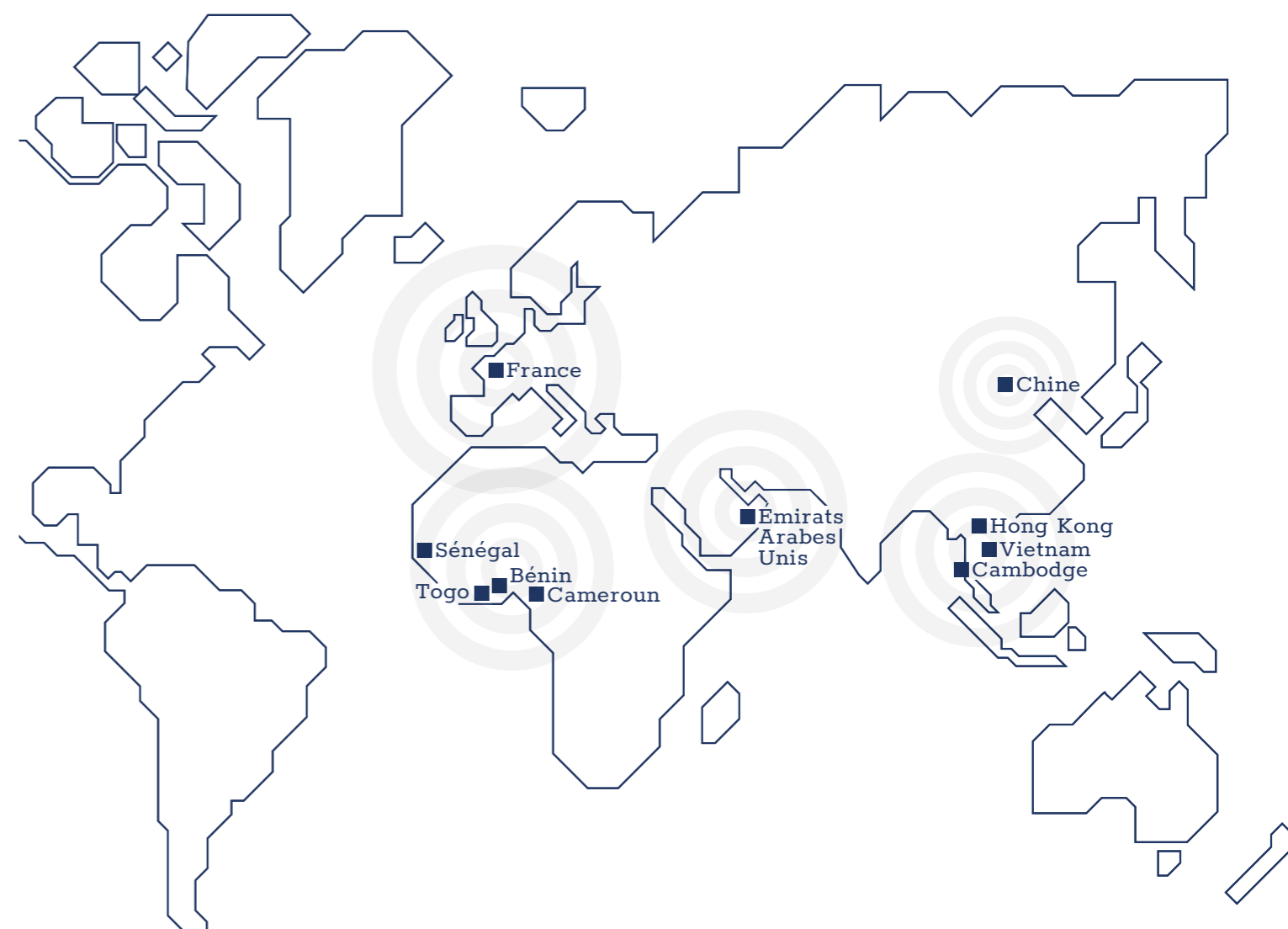
**C'EST CE QUE LEGENDRE NOMME
LA « LOGISTIQUE GLOBALE ».**

Nos - - IMPLANTATIONS

EN FRANCE



À L'INTERNATIONAL



LÉGENDE -

- Sites du groupe LEGENDRE
- Sites « In Situ » chez nos clients
- Partenaires et Actionnariat

141 000 M²
d'entrepôts de surfaces couvertes



— IDENTITÉ

Entrepreneurs depuis 1945, PME familiale, prestataires de services, multi-métiers, **LEGENDRE s'appuie sur des équipes d'hommes et de femmes tournées vers l'innovation et le conseil.**



— MISSION

Garantir la pérennité de nos résultats et inscrire la croissance de notre entreprise dans une logique progressive et déterminée d'éco-responsabilité.



— AMBITION

Accompagner au quotidien nos clients dans la recherche de performances, sur le plan local et international, en apportant des solutions spécifiques et innovantes.

02

PARTIE 2 - - LEGENDRE certifié, labellisé et agréé

NOS VALEURS



Respect



Implication



Anticipation



Bien-être



Réactivité



Responsabilité
environnementale



Expertise



LEGENDRE - - certifié, labellisé et agréé

**LABELLISÉ RSE
LUCIE 26000**
▶▶▶▶▶



LEGENDRE a rejoint la **Communauté LUCIE** en 2017. Grâce à notre engagement et à nos actions réalisées depuis de nombreuses années, nous sommes fiers d'avoir obtenu le **Label RSE LUCIE 26000** en 2019.

À noter que nous sommes le **1^{er} transporteur logisticien labellisé LUCIE 2600** en France.



PERFORMANCE RSE

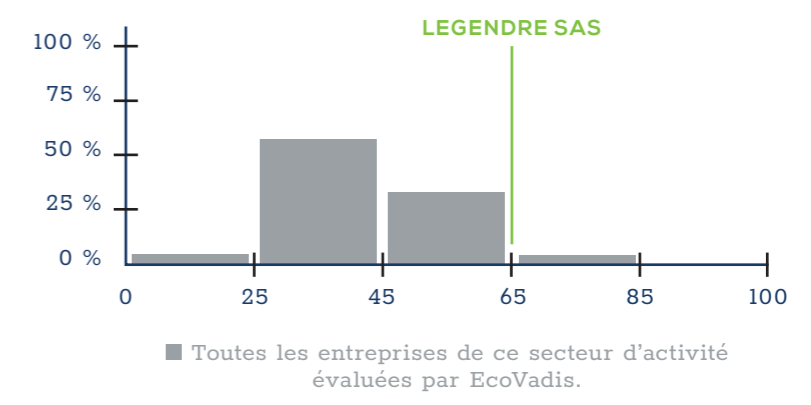


MÉDAILLE D'OR DÉLIVRÉE PAR ECOVADIS
▶▶▶▶▶

L'agence de notation ECOVADIS a évalué notre performance RSE. Une **médaille d'or** nous a été remise.

Notre score de performance RSE est de **66/100**, c'est-à-dire le niveau confirmé sur l'échelle de notation d'ECOVADIS. Pour mémoire, le score moyen du secteur d'activité évalué par ECOVADIS est de 41/100.

Un plan d'actions dédié a été mis en œuvre afin de nous améliorer sur les axes que nous jugeons pertinents et prioritaires.



LABELLISÉ OBJECTIF CO₂
▶▶▶▶▶

La signature de la Charte CO₂ en 2012 a été un préalable pour réduire nos émanations polluantes dans le cadre de notre métier de transporteur routier de marchandises.

Pour aller plus loin, LEGENDRE s'est mobilisé dans la démarche « Label Objectif CO₂ », visant à **améliorer ses pratiques** et son **niveau de performance énergétique et CO₂**.

Ce **Label de performance**, obtenu en décembre 2017, officialise l'approche écocitoyenne et promeut un engagement concret en matière de RSE.

Cette reconnaissance se situe ainsi dans la continuité des valeurs portées par LEGENDRE.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

CERTIFIÉ ISO 9001



Le Système de Management de la Qualité mis en place au sein de LEGENDRE est conforme au référentiel **ISO 9001**.

LEGENDRE est certifié ISO 9001 depuis 1996 et est renouvelé selon la version 2015 depuis 2018.



ISO 9001

AGRÉÉ OEA



Depuis 2015, LEGENDRE est agréé **OEA**² « Sécurité et Sûreté ».

L'obtention de cet agrément vise à sensibiliser les sociétés impliquées dans la **chaîne logistique** et les **fabricants exportateurs** aux procédures de contrôle pour lutter, notamment, contre le trafic d'armes et d'explosifs.

Les fabricants concernés par l'exportation, hors Union Européenne, exigent de plus en plus aux logisticiens transporteurs d'être certifié OEA « Sûreté-Sécurité ».

Suite à deux audits sur site menés par les Douanes en 2018, **notre agrément OEA a été renouvelé jusqu'en 2021**.



SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

SÉCURITÉ DES ALIMENTS

DÉMARCHE HACCP



Afin de garantir la qualité des produits alimentaires stockés, l'agence Logistique de Gellainville (28) a mis en place une démarche HACCP³.

Cette analyse des dangers, au regard de la **sécurité des aliments**, s'applique à l'ensemble des prestations logistiques exercées sur ce site pour le compte d'un client. Dès lors, les 7 principes suivants sont respectés :

- Analyse des dangers.
- Détermination des points critiques pour la maîtrise (CCP).
- Fixation du ou des seuil(s) critiques(s).
- Mise en place d'un système de surveillance permettant de maîtriser les CCP.
- Détermination des mesures correctives à prendre lorsque la surveillance révèle qu'un CCP donné n'est pas maîtrisé.
- Application des procédures de vérification.
- Constitution d'un dossier dans lequel figureront toutes les procédures et tous les relevés concernant ces principes et leur mise en application.



Green IT



DÉMARCHE GREEN IT



LEGENDRE est engagé depuis 2010 dans une démarche Green-IT, plus communément appelée « **Informatique durable** ».

Déployée par le service informatique et téléphonie, cette démarche vise à :

- Diminuer les rejets CO₂ liés à la consommation électrique.
- Maîtriser les coûts de maintenance et à diminuer les interventions sur sites, générateurs de CO₂.
- Diminuer les émissions de déchets et favoriser le recyclage des composants électroniques

INFORMATIQUE DURABLE



03

PARTIE 3 -
- Nos engagements
en faveur de la RSE

Nos engagements - EN FAVEUR DE LA RSE

ENGAGEMENT RISK MANAGEMENT - RSE



MANAGEMENT

Initiée en 2013, l'équipe du Risk Management s'engage dans une **politique de gestion des risques et d'amélioration continue**. Ce groupe de travail a notamment pu conduire à la formalisation d'une **politique RSE**.

Cette démarche novatrice du Risk Management - RSE prend vie autour d'une **équipe pluridisciplinaire** et s'articule autour de cinq domaines de risques. Le Risk Management - RSE participe notamment à :

- La promotion d'actions d'amélioration au sein de chaque Business Unit.
- La validation des aspects techniques en termes d'identification, d'analyse, d'évaluation et de traitement des risques.
- La contribution de la diffusion d'une culture du risque.
- L'analyse de la pertinence et de la cohérence du dispositif de financement des risques.
- L'animation, la structuration et la coordination de la démarche au sein de LEGENDRE.



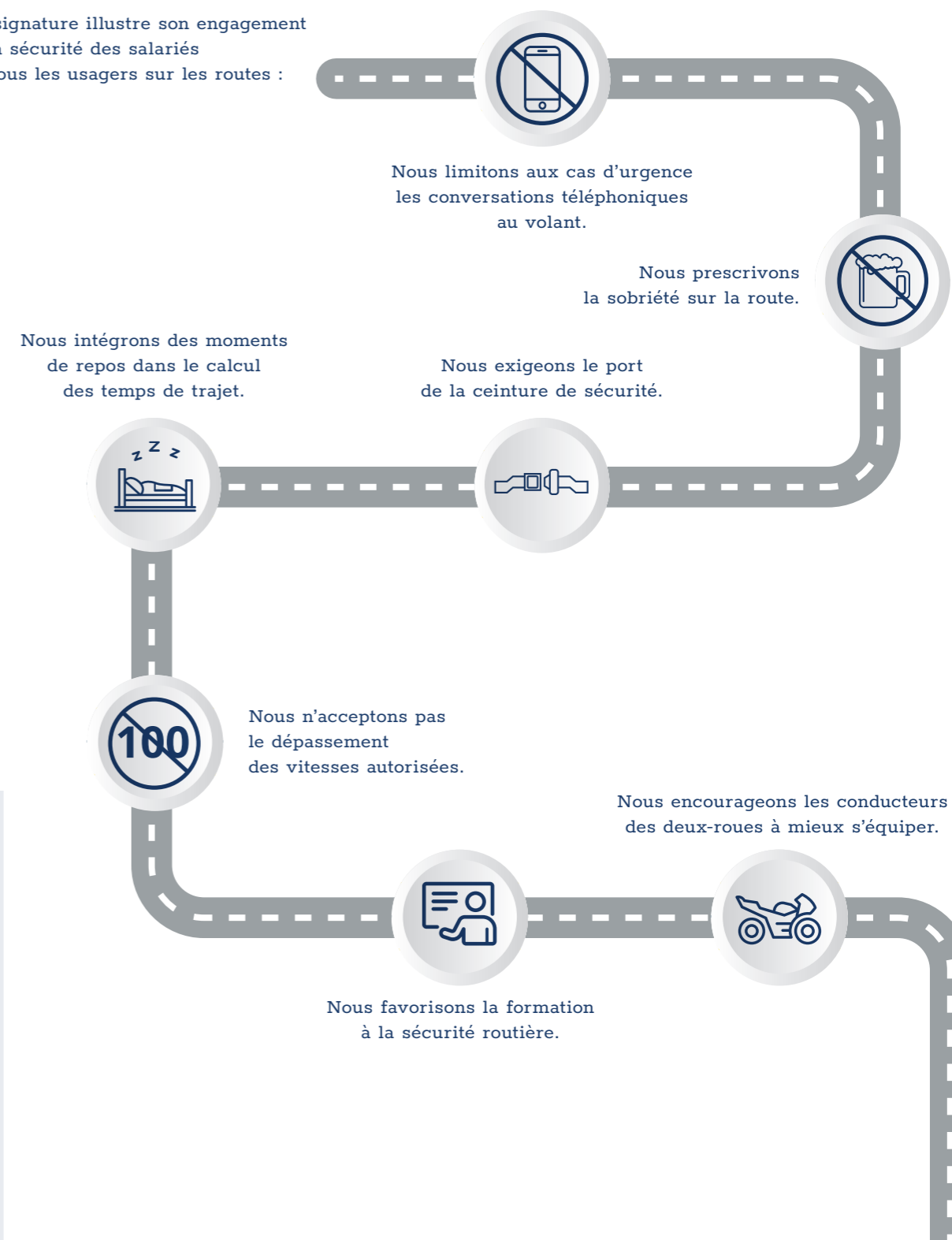
SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

SIGNATAIRE DE LA CHARTE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Depuis 2016, LEGENDRE a signé la Charte Sécurité Routière « 7 ENGAGEMENTS POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE ».

Cette signature illustre son engagement pour la sécurité des salariés et de tous les usagers sur les routes :





ADHÉSION À L'UNGC



LEGENDRE a rejoint l'UNGC⁴ en 2017 et **intègre de ce fait la plus grande corporation d'entreprises responsables du monde.**

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, LEGENDRE s'engage à prendre des mesures pour modifier son fonctionnement en faveur :

- Du respect des Droits de l'Homme.
- Du respect des conditions de travail.
- De l'environnement.
- Et de la lutte contre la corruption.

LEGENDRE intègre ainsi les dix principes fondamentaux de l'UNGC dans sa **stratégie**, sa **culture** et ses **activités quotidiennes** au travers d'un **plan d'actions spécifique**.



04

PARTIE 4 - - Notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME - - et des conditions de travail

Pour aller toujours plus loin dans sa démarche RSE, LEGENDRE a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies et s'engage de ce fait à **communiquer annuellement ses progrès réalisés sur la base des dix principes de l'UNGC**.

Dans ce cadre, les efforts de LEGENDRE se poursuivent et se concentrent essentiellement sur le respect des **Droits de l'Homme et des conditions de travail**, tout en veillant à respecter les principes relatifs à **l'environnement** et à **lutter contre toutes formes de corruption**.

Les engagements de LEGENDRE en faveur du respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail (B) sont issus des principes 1 à 6 de l'UNGC (A). **Plusieurs actions sont mises en œuvre** par les équipes LEGENDRE (C).

A - PRINCIPES DE L'UNGC



PRINCIPE 1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.



PRINCIPE 2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.



PRINCIPE 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.



PRINCIPE 4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.



PRINCIPE 5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.



PRINCIPE 6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE s'engage à :

- **Faire respecter les Droits de l'Homme** énoncés dans la Déclaration Universelle et veiller à les promouvoir au sein de son entité et dans sa sphère d'influence.
- **Promouvoir** les principes des Droits de l'Homme.
- **Mettre en place des indicateurs** afin de mesurer la bonne application des réglementations relatives à son secteur d'activité.
- **Veiller au bien-être et à la sécurité de ses salariés** ainsi qu'à toujours rechercher des améliorations constantes allant dans cette optique.
- **Respecter les obligations légales** relatives au droit du travail et à agir dans le respect de la réglementation sociale.
- **Favoriser la diversité au sein de ses équipes** et à exclure toute forme de discrimination à l'embauche comme durant la vie du salarié dans l'entreprise.

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



1) Droits de l'Homme

LEGENDRE promeut, au sein de ses entités et de sa sphère d'influence, les Droits de l'Homme via notamment une **communication sur le progrès et la Politique RSE** revues annuellement.

Des **procédures d'alerte** en cas de non-respect des droits de la personne et de lutte contre le harcèlement sont déployées.

Des **formations en management** sont également suivies par les équipes encadrantes.

Ainsi, **aucune réclamation, condamnation ou plainte** n'a été formulée à l'encontre de LEGENDRE sur des questions relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail.

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|--|------|------|------|
| Nombre de réclamations relatives au respect des Droits de l'Homme | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de réclamations relatives à des questions d'égalité de traitement | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de réclamations relatives à la liberté d'association | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de réclamations liées à la faute inexcusable de l'employeur | 0 | 0 | 0 |



Nombre de réclamations relatives au respect des Droits de l'Homme et des conditions de travail

2) Conditions de travail

Chaque nouveau salarié bénéficie d'un **parcours d'intégration** spécifique et adapté à son poste de travail. Une **Charte d'embauche et d'intégration** du nouveau salarié a également été formalisée.



Les femmes et les hommes sont la plus précieuse des richesses de l'Entreprise et nous sommes fiers et heureux de vous accueillir parmi nos équipes. Intégrer une nouvelle entreprise, un nouveau poste de travail, une nouvelle équipe, est un moment important de toute carrière professionnelle.

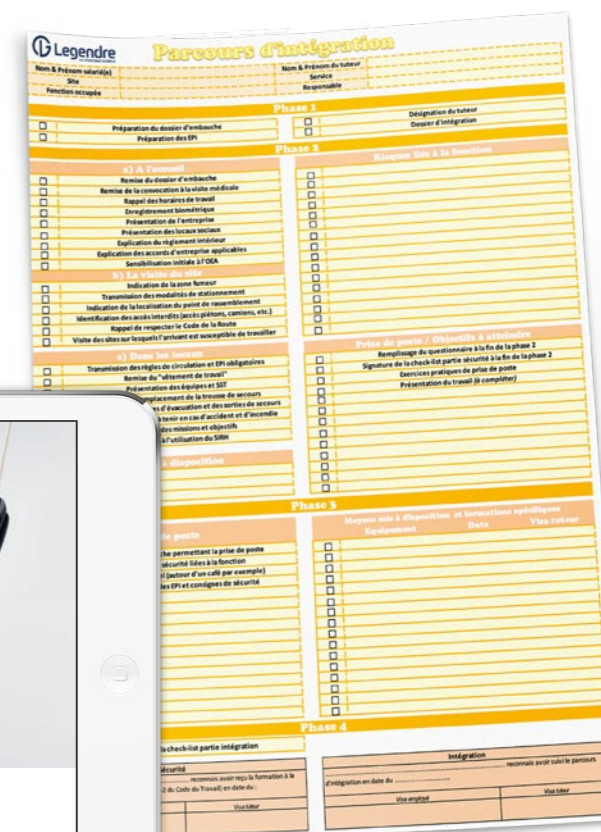
Notre volonté est de le rendre convivial et de vous aider à trouver vos repères le plus facilement...

Mot d'accueil de François LEGENDRE - à tout collaborateur



De ce fait, tout nouveau collaborateur se verra offrir l'ensemble des documents nécessaires à un **accueil de qualité** et son **tuteur** lui présentera son agence.

Les **risques liés à sa fonction** feront l'objet d'une présentation spécifique, ses **EPI** lui seront remis avant sa prise de poste pour une intégration optimale.



Dans le cadre de son **engagement social**, LEGENDRE comptabilise en 2019 :


2,8 M€
d'investissement matériel

 **+ 287 000 €**
de budget lié à la formation


3 257
heures de formations professionnelles

De nombreux indicateurs sont tenus à jour par LEGENDRE et sont **communiqués à tous ses salariés**. Ces données illustrent une volonté de **transparence** en matière de conditions de travail.

En effet, **la sécurité au travail est un des piliers de l'engagement Risk Management - RSE** et se situe au cœur du dispositif LEGENDRE.



| | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|-------|-------|-------|
| Taux de fréquence : | | | |
| <u>Nombre d'AT avec arrêt x 1 000 000</u> | 45,90 | 42,33 | 41,29 |
| <u>Nombre d'heures travaillées</u> | | | |

Taux de fréquence des Accidents de Travail (LEGENDRE)



| | 2017 | 2018 | 2019 |
|--|------|------|------|
| Nombre d'audits Risk Management | 9 | 17 | 16 |
| Nombre d'inspections de site | 75 | 127 | 164 |
| Nombre d'actions correctives engagées grâce aux audits Risk Management | 133 | 194 | 236 |

Nombre d'audits réalisés portant sur la sécurité, sûreté et les conditions de travail (LEGENDRE)

Cette année, **23 debriefings après accidents ont été réalisés** par l'équipe **du Risk Management**, portant à **44** le nombre d'actions engagées suite à ces enquêtes.

Ainsi, les efforts de LEGENDRE ont abouti à une **amélioration significative des conditions de travail et de sécurité des salariés**.



EXEMPLES DE COMMUNICATIONS DIFFUSÉES SUR TOUS LES ÉCRANS INTERNES





PRÉSENCE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION EMBARQUÉE CONNECTÉ SUR LE TACHYGRAPHE NUMÉRIQUE

Ces ordinateurs de bord enregistrent **des informations relatives au conducteur et à son véhicule**. En tant que passerelle applicative sécurisée, la nouvelle version du système d'informatique embarquée de LEGENDRE permet au conducteur et à l'exploitant d'échanger des informations en temps réel.

Le respect de la réglementation sociale européenne est également facilité grâce à un suivi plus fin des temps de conduite, des temps de repos et de service de tous les conducteurs.

CAMÉRA DE REcul DANS LES VUL⁶ ET SEMI-REMRORQUES

Nos VUL de chantier ainsi que certaines semi-remorques sont équipés de caméras de recul. **Cette technologie contribue considérablement à réduire les risques d'accidents lors d'une marche arrière.**

Avec cette caméra, nos conducteurs disposent d'une vue parfaite afin de mieux évaluer les risques sans avoir à descendre du véhicule, sortir la tête ou solliciter tous leurs sens.



DÉPLOIEMENT D'INDICATEURS DE BRUIT ET DE BOUCHONS D'OREILLES MOULÉS DANS LES ENTREPÔTS DU MÉTIER EMBALLAGE INDUSTRIEL



MISE EN SERVICE D'UN PRÉHENSEUR À VENTOUSE SUR UN SITE EMBALLAGE

CRÉATION D'UN MÉMO RELATIF AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS



ORGANISATION D'UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES AU SEIN DE PLUSIEURS AGENCES LEGENDRE EN PARTENARIAT AVEC NOTRE ASSUREUR

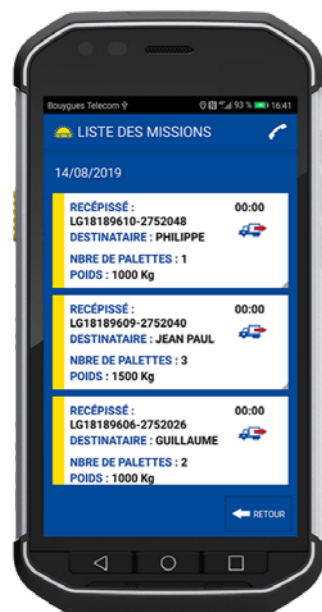
Suite au programme « Transportez-vous bien ! », Carcept Prev est venu réaliser des **actions de prévention**.

L'objectif était de découvrir les outils mis à disposition pour améliorer sa santé ainsi que connaître les outils délivrés par notre assureur sur la retraite, la santé, la prévoyance ou la prévention santé.



MISE EN SERVICE DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS EMBARQUÉS

Nous nous sommes équipés de **deux chariots élévateurs embarqués**. Monté à l'arrière d'une semi-remorque, un chariot élévateur embarqué permet à nos conducteurs de décharger des palettes sans attendre une aide extérieure.



FIN DU DÉPLOIEMENT D'ASTRE MOBILITY

LEGENDRE a terminé le déploiement d'ASTRE Mobility par le biais d'une application sur smartphone permettant de **tracer en totalité les chargements et les livraisons** réalisés par nos conducteurs de poids lourds. Cette technologie est utilisée par les **conducteurs LEGENDRE** après avoir reçu une formation interne.

ASTRE Mobility, seconde étape de notre grand **projet E-TMS⁷** de digitalisation transport, est mis en place par la BU Transport, le Service HSE et notre équipe Informatique et Télécommunication. LEGENDRE est le **premier membre du groupement ASTRE** à s'être équipé de la technologie mobile embarquée sur la globalité de ses activités.

Les avantages de cette application mobile sont aussi bien ressenties par nos conducteurs que par l'exploitation transport :

- Un allègement des contraintes administratives.
- Une diminution des documents papiers.
- Et un gain de temps.

E-LEARNING ASTRE ACADÉMIE

ASTRE Académie est une plateforme de formation réservée exclusivement aux membres du Groupement ASTRE. Accessible sur notre intranet, ASTRE Académie permet de bénéficier de **formations dédiées au transport, à la logistique et à toutes les autres spécialités inhérentes au métier de la logistique globale** (comptabilité, forces commerciales, production, informatique...).

L'objectif de cette plateforme est donc de permettre à tous les Astriens de se former, et ce où qu'ils soient.

ASTRE
académie

INSTALLATION DE NOUVELLES BORNES WI-FI DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

De nouvelles bornes Wi-Fi ont été installées dans un entrepôt de la BU Logistique. Ces équipements de toute dernière génération permettent d'avoir désormais **accès à Internet sur l'ensemble de nos zones de quais** de chargement et de déchargement, tout en prenant en compte les dernières normes de réduction des émissions de radiofréquence.

Toutes les anciennes bornes Wi-Fi remplacées ont été prises en charge et recyclées par un éco-organisme agréé par l'État.

TRANSPALETTES MANUELS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Ces équipements électriques spécialement dédiés à nos conducteurs ont remplacé les transpalettes manuels pour charger et décharger les poids lourds lors des livraisons.



PROJECTEUR LED

Tous nos chariots élévateurs sont équipés d'un projecteur LED pour signaler aux piétons ou à tout autre engin l'approche du véhicule.



RENOUVELLEMENT PARC DES CHARIOTS

Renouvellement du parc des chariots élévateurs pour plus de confort et de sécurité dans les zones logistiques. Les sièges sont réglables, les chariots sont plus maniables et offrent une meilleure ergonomie contre les risques liés aux troubles musculosquelettiques.

SEMI-REMORQUE CITY

Mise en service de semi-remorques type « CITY » facilitant les accès en zone urbaine et réduisant le stress du conducteur. Ces semi-remorques dotées d'un essieu arrière dirigé permettent une meilleure manœuvrabilité en tournant quasiment sur place.



ERGONOMIE

Amélioration de l'ergonomie des postes administratifs avec mise en place de sièges plus ergonomiques, repose-pieds, casques téléphoniques Bluetooth et souris ergonomiques.



INDICATEURS ACCIDENTS DU TRAVAIL RAMBOUILLET



952 JOURS sans accident de travail



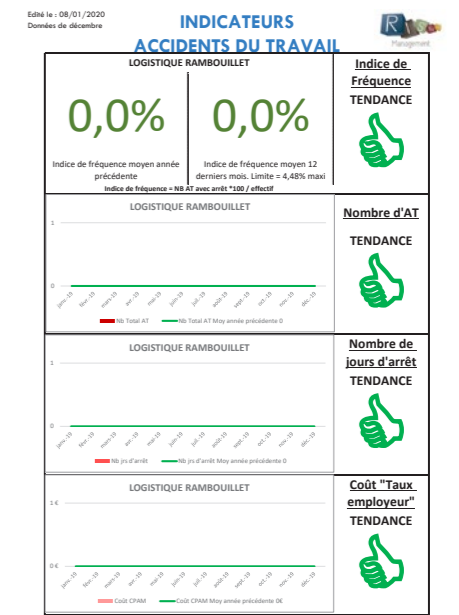
952 JOURS meilleure performance des 36 derniers mois



0 personne absente chaque mois cette année

LES INDICATEURS RISK MANAGEMENT

Les indicateurs Risk Management sont analysés et commentés mensuellement par le Comité de Direction et le Comité Opérationnel. Un affichage de ces indicateurs est également en place et actualisé tous les mois au sein de toutes les agences LEGENDRE via les écrans de communication.





RGPD⁸

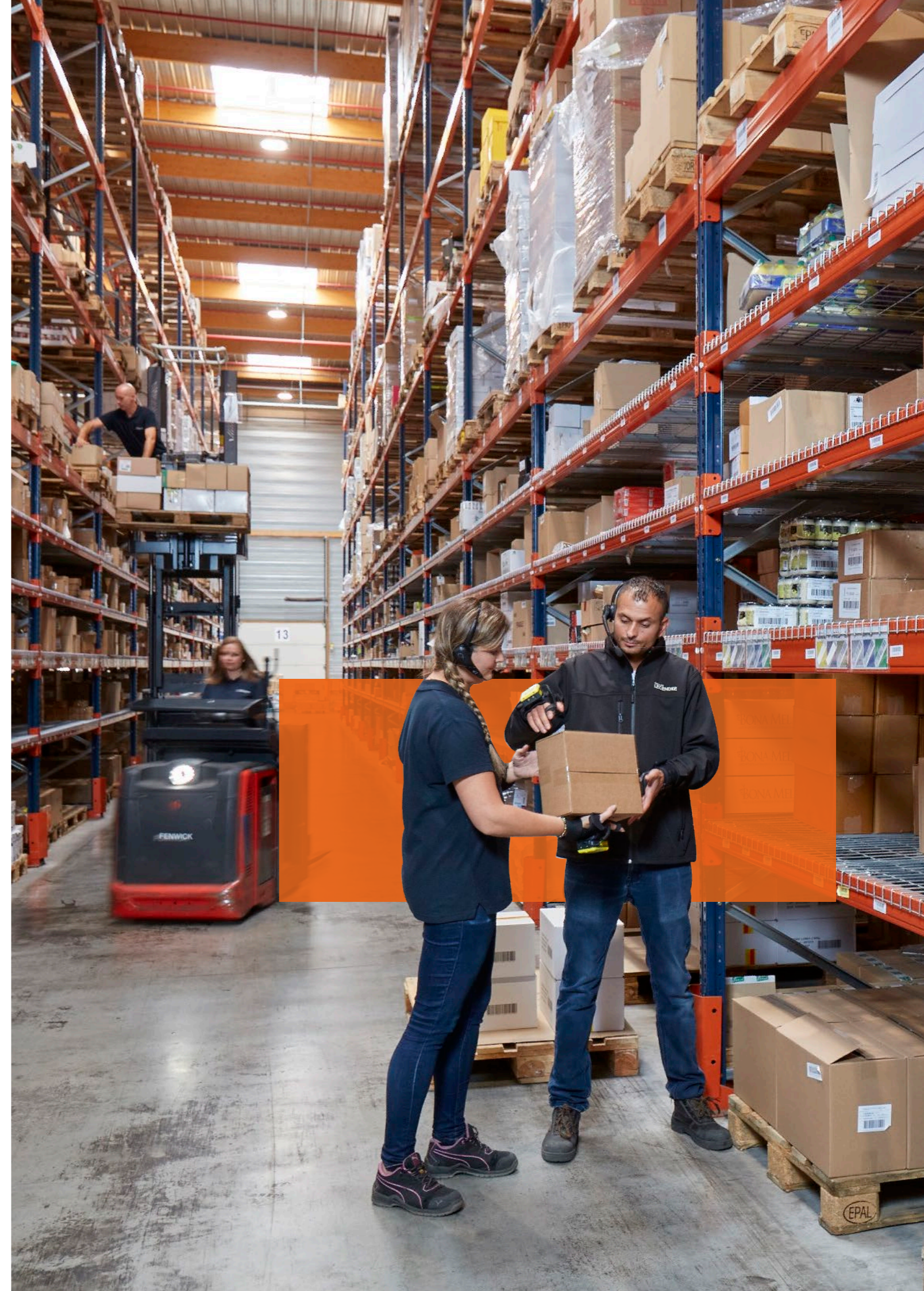
Depuis l'entrée en vigueur du **règlement général sur la protection des données**, LEGENDRE a déployé sa **Politique RGPD**.

À travers cette Politique, LEGENDRE y présente :

- La sécurité et la conservation des données personnelles.
- Le rôle des parties dans le traitement des données personnelles nécessaires à la réalisation de nos prestations.
- Quelles données personnelles nous sont nécessaires et comment les obtenons-nous ?
- Quelle utilisation de ces données personnelles ?

Un **plan d'actions RGPD** est mis en œuvre conjointement par les Services HSE, Informatique et Ressources Humaines.

Nous avons également acquis un **progiciel de sécurisation et de gouvernance des données** afin de nous protéger d'éventuelles cyberattaques.



Respect des principes relatifs - À L'ENVIRONNEMENT

Les engagements de LEGENDRE en matière de respect de l'environnement (B) sont inspirés des principes 7 à 9 de l'UNGC (A), contribuant ainsi à la **réalisation de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement (C)**.

A - PRINCIPES DE L'UNGC



PRINCIPE 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.



PRINCIPE 8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.



PRINCIPE 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



LEGENDRE, notamment dans le cadre de son métier de transport routier de marchandises, a une part de responsabilité dans le rejet des émissions de CO₂. C'est pourquoi nous nous engageons à :

- Réduire nos émissions polluantes.
- Minimiser les consommations de ressources.
- Déployer une démarche structurée de protection de l'environnement.

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



La signature de la « Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO₂ » en 2012 et ses renouvellements successifs illustrent l'engagement de LEGENDRE en faveur du respect de l'environnement.

Cette ambition est d'autant plus prégnante avec l'obtention en 2017 du « Label de performance Objectif CO₂ ».

Pour plus de clarté sur les démarches mises en œuvre par LEGENDRE, des « focus » présenteront des exemples d'actions menées par ses différents métiers et services :

- Business Unit Transport routier,
- Business Unit Logistique,
- Business Unit Emballage industriel,
- Services administratifs,
- Service informatique,
- Business Unit Transfert industriel,
- Global.



01 BUSINESS UNIT TRANSPORT

Recyclage des pneumatiques

Le recyclage des pneumatiques fait partie des critères de sélection pour retenir le manufacturier en charge de cet entretien.

Les pneus des poids lourds sont recyclés par un prestataire et, pour assurer un meilleur suivi, chaque pneu dispose d'un numéro de série qui est relevé lors du montage.

Valves émettrices dans les pneumatiques

Des valves montées sur les roues des poids lourds ainsi que des bornes présentes en entrée des agences LEGENDRE permettent de mesurer la pression des pneus. Ainsi, si un pneumatique est dégonflé, une alerte est envoyée à l'exploitant et au prestataire en charge de l'entretien des pneus.

La sécurité des conducteurs et des usagers de la route est davantage prise en compte car une meilleure adhérence de freinage est garantie, tout comme une diminution de l'usure des pneus et de la consommation de carburant de nos véhicules.

Une grande réactivité est garantie puisque le prestataire dispose du même logiciel d'informatique embarquée que LEGENDRE permettant de connaître la position exacte de chaque poids lourd. Le prestataire peut ainsi intervenir dans les meilleurs délais sur chaque véhicule.



>>>> PL Euro VI

Tous nos véhicules entrants dans notre flotte de poids lourd sont **conformes à la norme Euro VI**.

La norme Euro VI entraîne une amélioration supplémentaire en terme de **réductions des gaz polluants et de rejets de particules fines**.



>>>> VUL électrique et Euro VI

Notre flotte de VUL est composée **tant de véhicules électrique que de véhicules de norme Euro VI**.

>>>> Quantité de CO₂ rejeté pour toute prestation de transport

Toutes nos prestations de transport organisées par la BU Transport indiquent la **quantité de CO₂** sur l'ensemble des factures destinées à nos clients.



>>>> Recyclage des bâches de semi-remorques

Nous avons recyclé **deux bâches de semi-remorques**. Ainsi, deux bâches LEGENDRE d'une dimension de 13 x 2,70 mètres ont servi à la fabrication d'une centaine de sacs de sport et de cabas.

Pour cela, nous faisons confectionner ces accessoires par des **salariés handicapés d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail** situé dans le Calvados.



>>>> Participation au challenge écoconduite « Conducteur de l'année 2019 »

Notre formateur interne a été retenu pour participer au **challenge organisé par France Routes « Conducteur de l'année 2019 »**. Seulement 30 conducteurs en France ont été sélectionnés pour relever ce défi.

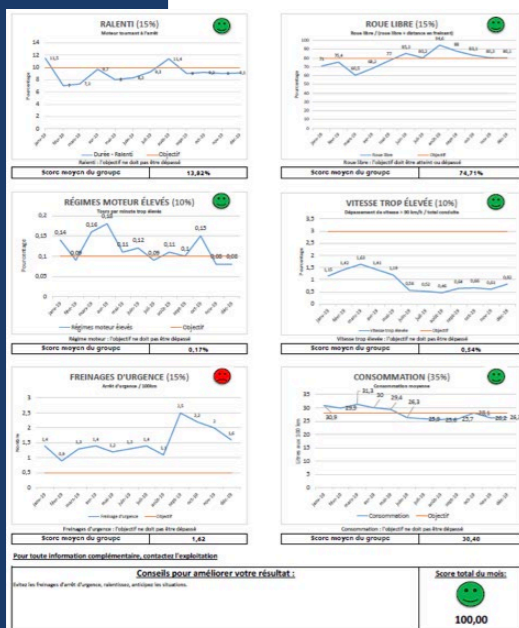
La première étape « challenge éco-conduite » a eu lieu de mai à juin. Guillaume a été coaché et évalué chaque semaine par un professionnel de la conduite écologique. À l'issue du premier round, les cinq meilleurs conducteurs ont été sélectionnés pour participer à la demi-finale, organisée sur la périphérie de la ville du Mans fin septembre 2019. La finale, quant à elle, s'est déroulée sur le Circuit du Bugatti lors des 24 heures du Mans Camion.

Notre formateur interne a fini parmi les 10 meilleurs conducteurs du challenge.



Performance environnementale Label CO₂

| | 2017 | 2018 | 2019 |
|--|------------|------------|-----------------------------------|
| gCO ₂ / km | 1 008 | 1 003 | En attente des données de l'ADEME |
| Évaluation de la performance CO ₂ selon l'ADEME | Très bonne | Très bonne | En attente des données de l'ADEME |

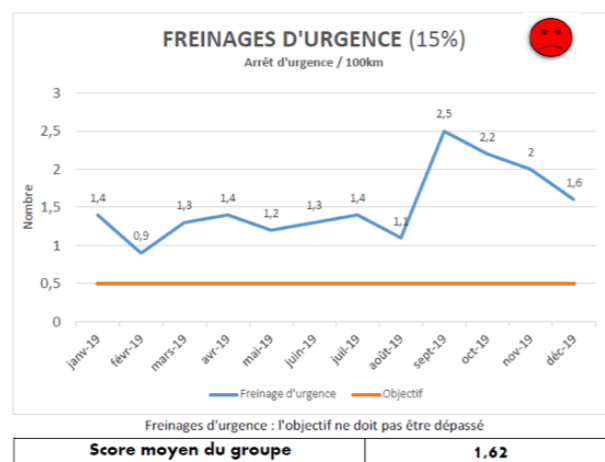
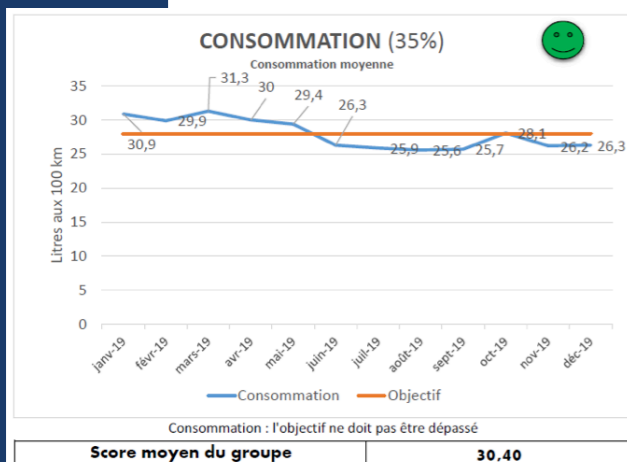


Rapports éco-performance

Chaque conducteur de poids lourd bénéficie d'un suivi personnalisé lié à sa conduite via un **rapport éco-performance individuel**.

Le conducteur peut connaître, notamment, sa consommation de carburant, le nombre de freinage d'urgence, les régimes moteurs élevés et son objectif mensuel à atteindre.

Des conseils personnalisés pour améliorer les résultats sont donnés au conducteur en fonction de son comportement de conduite.



02 BUSINESS UNIT LOGISTIQUE

Recyclage des cartons en matériau d'emballage

LEGENDRE dispose d'un matelasseur de cartons permettant de recycler les cartons usagés en matériau d'emballage.

Sur un site logistique, le carton est ainsi transformé en un matelas de protection servant à remplir les espaces vides des boîtes ou pour emballer et protéger nos produits.



Mise à disposition de tablettes tactiles

Plusieurs tablettes numériques utilisées lors de l'intégration au poste de travail des nouveaux collaborateurs ont été déployées. Ces tablettes sont laissées à disposition de tous les collaborateurs afin de pouvoir consulter à tout moment les modes opératoires, les consignes de sécurité ou encore les conduites à tenir.

L'impression de nombreux documents est ainsi évitée lors de l'intégration des nouveaux collaborateurs ou lors des modifications des documents.

03 BUSINESS UNIT EMBALLAGE INDUSTRIEL

Réparation et revalorisation énergétique du bois

Dans le cadre de nos activités d'Emballage Industriel et de Logistique, nous avons trié 55,5 tonnes de bois (palettes et chutes de bois) dont 53 % ont été réparés et 47 % ont été revalorisés énergétiquement.

Respect de la norme NIMP 15

Nos emballages en bois respectent la **norme NIMP 15** (acronyme de la Norme Internationale pour les Mesures Phytosanitaires). Cette norme a pour objectif d'apporter **une parade efficace au risque de dissémination des organismes nuisibles**, tout en évitant au maximum les risques d'entrave aux échanges internationaux. L'enjeu est donc d'éviter l'infestation des forêts d'un pays importateur par des nuisibles présents dans le bois des emballages confectionnés par notre Business Unit.

Nous utilisons par ailleurs du **bois français** tel que du sapin et de l'épicéa provenant du massif jurassien.



04 SERVICES ADMINISTRATIFS

Parallèlement, LEGENDRE tend à **réduire sa consommation de papier**. Pour cela, il :

- Favorise la **digitalisation** des documents au détriment du papier, notamment par le biais des ordres de transport directement disponibles en ligne pour les clients.
- **Sensibilise** les salariés à la consommation de papier et aux coûts d'impression.
- **Favorise l'impression recto-verso** en paramétrant par défaut les matériels mis en place afin de diminuer les impressions couleurs, dix fois plus coûteuses.
- Dispose d'un **système d'informatique embarquée** dans chaque poids-lourd et réduit ainsi les documents papier à imprimer.

>>>> Consommation de papier

| | 2011 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|--------|--------|--------|--------|
| Poids de papier consommé (kg) | 23 019 | 14 582 | 12 324 | 14 155 |
| Comparaison avec 2011 (année de référence) | - | - 37 % | - 46 % | - 38 % |

>>>> Mentions figurant sur les signatures mail LEGENDRE



Je pense environnement. Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce message ?



”

>>>> Recyclage des papiers de bureau

En 2019, le personnel de LEGENDRE a trié plus de **5 tonnes de papier**. Notre prestataire s'est ensuite chargé de la collecte de ces déchets pour les valoriser.

PAPIERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE

| | 2018 | 2019 |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Économies d'eau | 120 645 litres | 151 155 litres |
| Économies d'énergie | 16 086 kWh | 20 154 kWh |
| CO ₂ non rejeté | 2 212 kg | 2 771 kg |
| Arbres épargnés | 68 unités | 86 unités |



>>>> Recyclage des toners et cartouches d'encre

En 2019, plus de **89 kg de toners et cartouches d'encre usagés** ont été triés. Ils ont ensuite été confiés à un prestataire pour leur recyclage.

TONERS : BILAN ÉNERGÉTIQUE

| | 2018 | 2019 |
|----------------------------|------------|------------|
| Économies d'eau | 894 litres | 463 litres |
| Économies d'énergie | 1 540 kWh | 798 kWh |
| CO ₂ non rejeté | 104 kg | 54 kg |
| Arbres épargnés | 308 unités | 159 unités |



»»»» Éclairage LED dans les entrepôts et bureaux

Plus de 200 éclairages à LED dans les bureaux et salles de réunion ont été installés.

Les dalles à LED présentent de nombreux avantages :

- Une faible consommation d'électricité ;
- Un coût de maintenance quasiment inexistant du fait de leur durée de vie importante ;
- Une qualité d'éclairage uniforme améliorant le confort des usagers.



»»»» Communication afin de réduire l'empreinte énergétique dans les bureaux



04 SERVICE INFORMATIQUE

»»»» Recyclage des D3E

Tous les D3E⁹ de LEGENDRE (écrans, PC, imprimantes, téléphones portables...), sont rassemblés en interne en un seul point de collecte.

Ces équipements informatiques sont ensuite confiés à un éco-organisme agréé par l'État qui est en charge du recyclage de ces déchets.



| | 2017 | 2018 | 2019 |
|-------------------------|-------|-------|-------|
| Poids total de D3E (kg) | 1 836 | 1 800 | 1 831 |



05 BUSINESS UNIT TRANSFERT INDUSTRIEL

»»»» Préservation de la biodiversité

LEGENDRE mène également des actions de préservation et de développement de la biodiversité sur le territoire de Chartres.

En effet, un partenariat avec un apiculteur eurélien a été mis en place. De nouvelles ruches ont été implantées sur un des sites de la Business Unit Transfert Industriel, soit un total de 16 ruches.

Ainsi, des milliers d'abeilles œuvrent pour produire l'équivalent de 30 kg de miel par ruche et contribuent à la pollinisation de la Beauce chartraine.

Toutes ces ruches et abeilles nous ont permis de récolter plus de 600 pots de miel en 2019.



06 COLLECTE DE PILES USAGÉES

Pour sa troisième participation à l'opération « 1 pile = 1 don, de l'énergie pour le Téléthon », LEGENDRE a collecté 227 kg de piles usagées en faveur de l'AFM¹⁰ Téléthon.

Un don est ensuite réalisé par l'organisateur de la collecte de piles.

1  = 1  DON
de l'énergie pour le Téléthon !



Participation à l'opération en interne.



>>>> Dématérialisation des factures clients

Dans le cadre de notre politique de protection de l'environnement, nous avons mis en place la **dématérialisation des factures clients**.

La dématérialisation est un de nos objectifs majeurs, c'est pourquoi les factures ne sont plus envoyées par courrier mais par e-mail au format PDF.

Cette solution contribue à la **réduction des coûts et de l'empreinte carbone, tout en éliminant les désagréments de la gestion papier**.

Respect des principes relatifs - - À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les engagements de LEGENDRE pour lutter contre le risque de corruption (B) sont issus du principe 10 de l'UNGC (A). LEGENDRE veille ainsi à **agir de façon éthique et à prévenir toute forme de corruption (C)**.

A - PRINCIPES DE L'UNGC



PRINCIPE 10

Les entreprises sont invitées à **agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin**.



B - ENGAGEMENTS DE LEGENDRE



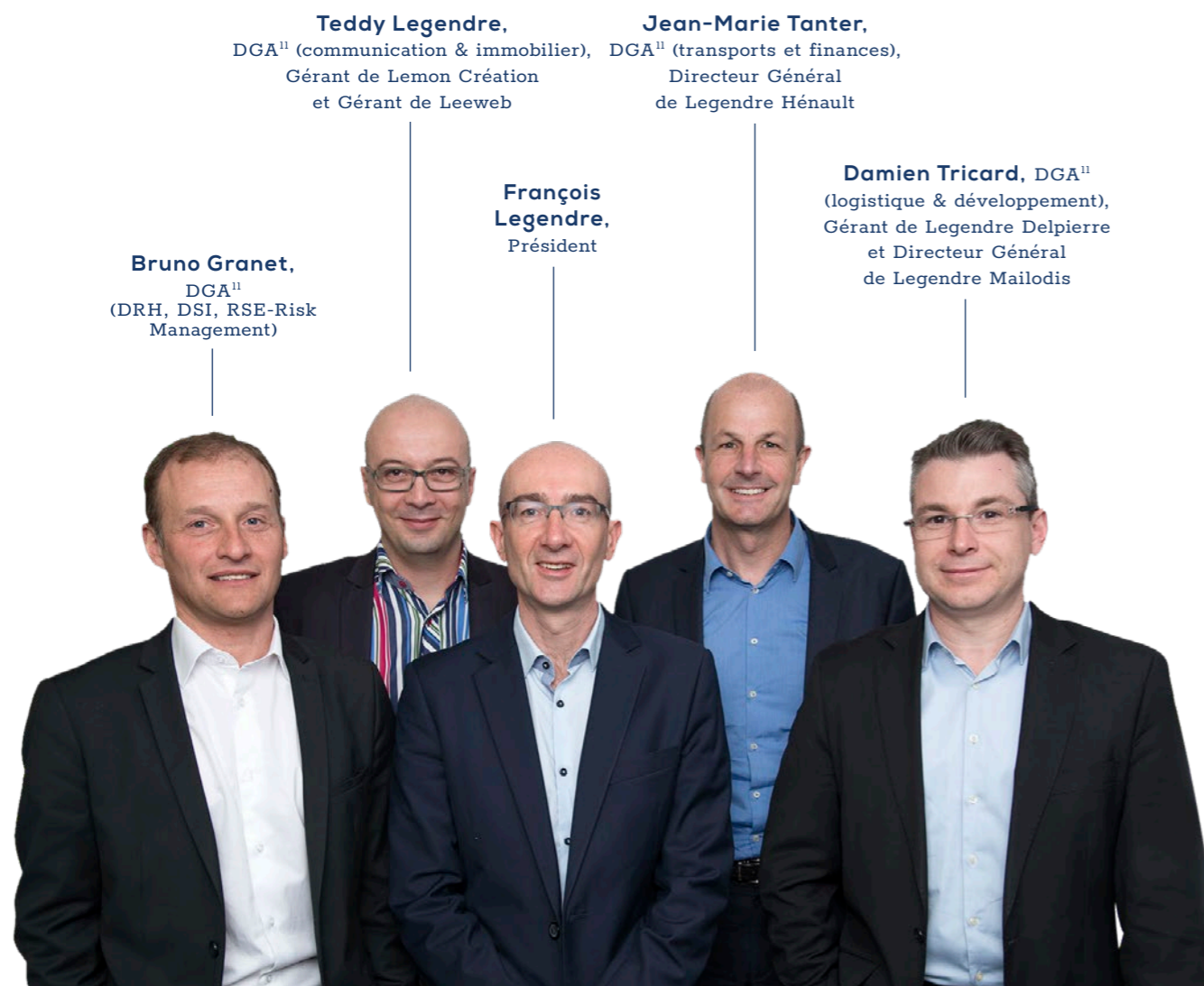
LEGENDRE s'engage à **lutter contre toutes formes de corruption, à agir de façon éthique et loyale avec ses partenaires**.

C - MISE EN ŒUVRE PAR LEGENDRE



Force est de constater que LEGENDRE, dans le cadre de ses activités et au regard de sa taille, est **peu concerné par le risque de corruption**.

En matière d'éthique, la première mise en œuvre de LEGENDRE porte sur le **respect des règles de bonne gouvernance** de l'entreprise. Pour satisfaire cette volonté, nous avons mis en place **deux organes de gouvernance distincts** : le Comité de Direction et le Comité Opérationnel.



Comité de Direction.

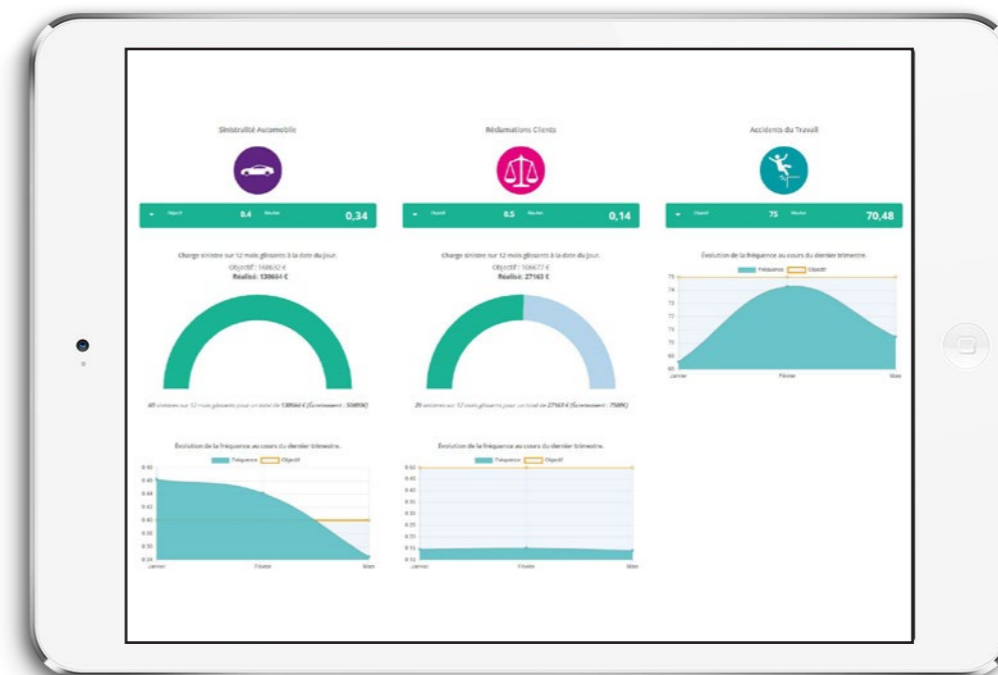
Le Comité de Direction et le Comité Opérationnel se réunissent une à deux fois par mois afin de **suivre les plans d'actions et d'analyser les principaux indicateurs des activités LEGENDRE**, parmi lesquels :

- Les indicateurs Risk Management - RSE.
- Les indicateurs sociaux.
- Les indicateurs de performances économiques.
- Les indicateurs de performance de développement commercial.
- Les indicateurs de performance de taux qualité.

Lors de ces réunions mensuelles, sont également associées les questions relevant de **l'éthique**, des **pratiques loyales**, du **rendre compte**, de la **transparence** et la **conformité réglementaire**.



Comité Opérationnel.



CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES



Depuis 2018, LEGENDRE a rédigé et déployé sa Charte des Achats Responsables.

Cette Charte a pour vocation d'être un **cadre de référence commun** pour notre Service Achats, nos fournisseurs et nos sous-traitants.

Elle témoigne également notre volonté **d'intégrer les principes de la RSE dans l'ensemble de nos métiers et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires.**



APPLICATION VOLONTAIRE DE LA LOI SAPIN II (RELATIVE À LA TRANSPARENCE ET À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION)



LEGENDRE ne vise pas, aujourd'hui, à être certifié ISO 37001¹² et **privilégié**, de ce fait, une démarche volontaire dans la mise en œuvre des mesures anticorruption.

N'étant pas soumis au champ d'application de la **Loi Sapin II**, nous avons néanmoins **décidé de l'appliquer volontairement en partie**. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur le « guide pratique pour la mise en œuvre des mesures anticorruption imposées par la loi aux entreprises » développé par Transparency International France.

Au final, l'évaluation a conclu qu'aucune priorité ou mesure d'atténuation des risques n'a été définie en raison d'une **absence de risque significatif ou critique**.



| | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|------|------|------|
| Nombre de réclamations relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de plaintes formulées relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de condamnations relatives à des questions de corruption, extorsion de fonds ou pots-de-vin | 0 | 0 | 0 |



NOS DÉFIS RSE - - pour les années à venir

NOS DÉFIS RSE - - pour les années à venir

Les perspectives d'amélioration de LEGENDRE pour les prochaines années se concentreront essentiellement sur les thématiques suivantes :

- Suivre le plan d'actions défini dans le cadre de notre labellisation RSE LUCIE 26000.
- Réaliser les actions pertinentes RSE proposées par l'agence de notation ECOVADIS suite à l'obtention de la Médaille d'Or.
- Poursuivre le déploiement du plan d'actions relatif au Règlement Général sur la Protection des Données.
- Mener de nouvelles actions en matière de Qualité de Vie au Travail.
- Passer d'un guide d'intégration papier en une version numérique disponible pour tous nos conducteurs directement sur smartphone ou tablette.
- Poursuivre l'augmentation de la part de véhicules Euro VI sur l'ensemble de notre parc automobile.
- Réaliser un audit énergétique réglementaire couvrant 80 % de nos consommations d'énergie.
- Mettre en œuvre de nouvelles mesures de prévention liées à l'alcool et aux produits stupéfiants dans le cadre du travail.
- Étudier la possibilité de mettre en circulation des poids lourds roulant au Gaz Naturel Véhicule ou avec d'autres énergies alternatives.
- Devenir mécène d'artistes peintre/sculpteur et exposer leurs œuvres au sein de nos locaux.
- Contribuer au développement socioéconomique des territoires sur lesquels LEGENDRE est implanté.

“ Les équipes LEGENDRE ont de l'ambition et le démontrent par les réussites de nombreux projets. De nouveaux challenges attendent d'être accomplis ! ”



LEGENDRE

La Petite Noue - BP 10003
28330 La Bazoche-Gouet

☎ +33 (0)2 37 29 37 00

✉ contact@legendre.fr

www.legendre.fr

